

Nuisances nocturnes à Paris : «La privation de sommeil est une violence inouïe»

Amélie Terrien, consultante en marketing, est la fondatrice du collectif Droit au Sommeil, qui a dressé un état des lieux des nuits des Parisiens soumis aux nuisances sonores nocturnes.



Amélie Terrien est la fondatrice du collectif Droit au Sommeil. [Le Bon Sens Marketing Le Parisien](#), par Cécile Beaulieu, 14 avril 2021

A l'origine du [rapport réalisé par Droit au Sommeil](#), au mois de septembre 2020, Amélie Terrien, consultante en marketing et fondatrice du collectif, analyse l'importance de pouvoir dormir sereinement à Paris.

Comment vous êtes-vous intéressée aux nuits des Parisiens ?

AMÉLIE TERRIEN. J'ai moi-même été victime de nuisances sonores nocturnes durant deux ans, à partir de février 2018, à cause d'un bar musical qui s'est installé au pied de mon immeuble, dans le 10e. Sans étude préalable ni isolation suffisante. Toutes les nuits, du mercredi au samedi, j'avais les basses dans ma chambre! Et j'ai compris à quel point [la privation de sommeil](#) infligée par un tiers est d'une violence physique et psychologique inouïe. J'ai réalisé, aussi, comment, nous, simples citoyens, avons du mal à nous faire entendre. La police est finalement venue avec un acousticien, et mon calvaire a pris fin. Mais en en parlant autour de moi, je me suis rendu compte que le problème touchait énormément de personnes qui se sentaient toutes démunies. D'où l'idée de créer le collectif Droit au Sommeil en février 2020. Quelque 550 personnes l'ont aujourd'hui rejoint.

Il y a ensuite eu l'idée de ce sondage, réalisé au mois de septembre 2020...

Oui, après l'installation des [terrasses éphémères](#) dont nous avons rapidement compris qu'elles seraient pérennisées, les nuits terribles, durant le printemps et l'été, que les riverains de certains quartiers ont passées sans aide des pouvoirs publics, le collectif a pris une autre ampleur malgré sa jeunesse. J'ai tout de suite senti que les gens avaient envie de faire part de leur souffrance. Et désespérément besoin de solutions. L'activité des bars en extérieur est de plus en plus dérégulée, comme [la consommation d'alcool](#), la nuit, dans l'espace public. Même

vivre en face d'un parc, lorsqu'il est ouvert 24 heures sur 24, n'est plus une chance. Les Parisiens se sentent coincés dans leur appartement, contraints à subir. Et nous craignons aussi qu'il y ait une véritable décompensation lorsque les établissements rouvriront...

Que comptez-vous faire de cette étude ?

Je l'ai déjà envoyée à l'Apur (*NDLR : Atelier parisien d'urbanisme*), avec cette réflexion : le réchauffement climatique va amener de plus en plus de personnes à « vivre dehors », y faire la fête. Et je la transmettrai dans les jours qui viennent à la Ville de Paris qui a sa responsabilité à prendre pour préserver les administrés : dans la capitale, la vie nocturne est très encouragée, les rooftops, par exemple, se multiplient et j'ai l'impression que les Licences IV fleurissent un peu partout. D'ailleurs, j'aimerais beaucoup connaître leur nombre exact ! Fort bien, mais que fait-on pour préserver le sommeil des Parisiens ? Et que fait la préfecture de police pour, tout simplement, faire appliquer la loi ? Je souhaite aussi que les députés s'en emparent...

Source: <https://www.leparisien.fr/paris-75/nuisances-nocturnes-a-paris-la-privation-de-sommeil-est-une-violence-inouie-14-04-2021-8431161.php>